

4. Pour les États-Unis, la composition initiale du Groupe est la suivante: un représentant de la United States Environmental Protection Agency, un représentant du North Dakota Department of Health and Consolidated Laboratories et un représentant du United States Geological Survey. Agiront comme conseillers initiaux un représentant du United States Fish and Wildlife Service, un représentant du United States Department of the Army et l'ingénieur en chef du Dakota du Nord.

Pour le Canada, la composition initiale du Groupe est la suivante : un représentant du Gouvernement du Canada, un représentant du Gouvernement de la Saskatchewan et un représentant du Gouvernement du Manitoba.

6. Les membres du Groupe devront:
- a) préparer à l'intention des Parties des recommandations sur le Programme et sur les objectifs liés à la qualité de l'eau;
 - b) de façon régulière, échanger les données obtenues grâce au Programme;
 - c) réunir, interpréter et analyser les données obtenues grâce au Programme;
 - d) réviser au moins tous les cinq ans le Programme et les objectifs liés à la qualité de l'eau et, au besoin, recommander aux Parties toute modification visant à améliorer ledit Programme et lesdits objectifs; et
 - e) préparer à l'intention des Parties un rapport annuel contenant:
 - (i) un résumé des principales activités du Groupe au cours de l'année;
 - (ii) un résumé des principales activités ayant influé sur la qualité de l'eau dans le bassin de la rivière Souris au cours de l'année;
 - (iii) un résumé des données du Programme, comparées, interprétées et analysées;
 - (iv) un résumé sur la qualité de l'eau de la rivière Souris aux deux endroits où elle traverse la frontière entre le Canada et les États-Unis d'Amérique;